



SUD-Rail Lyon - 2, rue Claudius Collonge 69002 LYON
Tél. SNCF : 542 028 Tél. PTT : 04 78 38 15 08
Fax SNCF : 543 917 Fax PTT : 04 72 40 39 17
Mail : sudraillyon@gmail.com Site Internet : www.sudraillyon.org

Libre syndical
Sud
Rail

Le Fer Solidaire

N° 71 - 2 novembre 2012

Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

(DES) ACCORD SALARIAL 2012

En refusant de négocier, la Direction vient de confirmer la décision prise par les fédérations de ne pas signer cet accord 2012 (CGT, CFDT, SUD-Rail, UNSA).

La position défendue par les O.S. depuis le début des négociations est devenue plus que légitime.

Les cheminots paient depuis trop longtemps la rigueur interne imposée par la direction et les gouvernements successifs.

Après la perte de pouvoir d'achat enregistrée durant ces dernières années, **cette année la direction n'a pas honte de proposer grassement 0,5% à partir du 1er septembre, ce qui signifie + 0,16 % sur une année pleine.**

Les cheminots ne méritent pas plus aux yeux de la direction ? Quelques euros ! Laissant même les positions 4 à 12 sous le seuil du SMIC avec une proposition de majoration de 5 €.

De l'argent, il y en a lorsqu'il s'agit en 2011 d'augmenter de près de 16 % les plus hauts salaires de l'entreprise ! Trouvez l'erreur... les cheminots cadres, maîtrises, exécution auraient dans le meilleur des cas 10€, nos dirigeants plus de 4000€.

SUD-Rail revendique son choix d'avoir décrié l'accord 2011 et celui de cette année.

La dignité des cheminots ne se situe pas dans les quelques euros jetés à nos pieds.

Alors que la croissance du chiffre d'affaires est solide + 3,1% à périmètre et change constants, SUD-Rail revendique une augmentation uniforme et immédiate de 300 € pour l'ensemble des cheminots.

En 10 ans (2002 à 2011), le montant des dix plus hautes rémunérations a augmenté de 125% !

Et vous ? Exécution, maîtrise ou cadres, avez-vous eu 125% d'augmentation ces dix dernières années ?



Le Management dérape à l'ECT

Depuis quelques mois, **on assiste sur l'ECT à une dérive des pratiques managériales...**

Pêle-mêle, on peut noter :

- une sanction contre un agent ayant exercé son droit de retrait alors qu'il craignait pour sa sécurité,
- plusieurs mains-courantes déposées au commissariat par des ASCT, contre des membres de l'encadrement qui auraient dérapé,
- une déclaration d'accident du tra-

vail d'un ASCT suite à pression et menaces de son chef direct,

- des commandes et modifications de commandes imposées mais pourtant non conformes à la réglementation du travail.

- des sanctions arbitraires.

- des retraits d'argent sur la solde de certains agents pourtant au travail (*les agents concernés avec SUD-Rail ont d'ailleurs saisi la justice*).

- des attitudes managériales à 100 000 lieues d'un management basé

sur la confiance.

On se dirige tout droit vers une catastrophe...

Certains faits devraient faire réfléchir en termes de risques psychosociaux et de conséquence sur la santé des agents : au lieu de ça, la direction passe au braquet supérieur pour mater les agents.

Les dirigeants auront assurément, le moment venu, des comptes à rendre !

S.A. 2013 :

Un pas de plus vers la fin du Fret SNCF ?

Les premiers éléments communiqués dans le cadre du SA 2013 sont catastrophiques pour l'activité Fret de la SNCF.

Avec des annonces d'une charge de travail diminuée de 20% sur la quasi totalité du territoire, on peut s'inquiéter de la pérennité de l'activité.

Ces annonces, si elles venaient à se confirmer, augureraient encore des suppressions d'effectifs et encore des fermetures d'infrastructures. Pour SUD-Rail, outre le constat d'échec de cette politique patronale pour le fret ferroviaire avec ses conséquences sociétales et environnementales, c'est un véritable désastre social qui s'annonce pour les agents du Fret.

Avec un effectif qui frôlait les 16000 agents en 2008, pour tomber à moins de 9000 en 2012, les cheminots ont déjà payé un lourd tribut aux erreurs successives de Pepy et consort. Et que dire des infrastructures abandonnées, démantelées voire laisser aux appétits des spéculateurs immobiliers, sans possibilités de réouverture...

Pour la région, ce SA 2013 sera-t-il celui qui verra le triage de Sibelin basculer sur la pente glissante de la fermeture ?

Aujourd'hui, personne, encore moins la direction, n'est en capacité de l'infirmier... Quel gâchis !!

Mais rassurez vous, à travers ses filiales ferroviaires (VFLI, AKIEM ...) qui vivent et prospèrent sur la dépouille du service public, grâce au dumping social qu'elles génèrent, ces charges de travail ne sont pas perdues pour tout le monde.

Seule une mobilisation d'ampleur, bien au delà du périmètre du seul FRET SNCF, permettrait une autre orientation pour sauvegarder et développer un vrai service public de transport de marchandises par fer.

Faute de quoi, l'exemple du Fret servira de base à nos libéraux pour l'ouverture à la concurrence du TER, du TGV et on ne pourra pas dire qu'on ne savait pas.

CA BOUGE À GERLAND !

Depuis 3 ans que l'atelier TGV de Gerland est ouvert, les représentants SUD-Rail n'ont cessé d'alerter la direction du Technicentre sur les nombreux problèmes rencontrés par les agents. Celle-ci faisait la sourde oreille. Profitant de la journée d'action du 25 octobre, les organisations syndicales **SUD-Rail et CGT ont appelé, lors d'une Heure d'Information Syndicale commune, à participer massivement à cette journée de grève mais aussi à s'investir par une présence au piquet de grève !**

La participation a été massive ! **La direction a été très surprise de voir autant de monde, très motivé, exprimant ainsi leur ras le bol de ces conditions de travail mais aussi de ces méthodes managériales !** Les cheminots de Gerland sont donc allés voir le DET, qui n'a pas voulu discuter avec eux.

Les cheminots de Gerland ont franchi une étape, maintenant il faut que la direction les entende.

Une nouvelle DCI SUD-Rail / CGT a été de nouveau déposée. Il va falloir que la direction réponde favorablement aux revendications des cheminots. SUD-Rail félicite les cheminots qui se sont affrontés au DET, continuons de mobiliser afin de faciliter les négociations.

Rien n'a jamais été gagné sans lutter !

La mobilisation à la Part Dieu commence à payer...

Face aux attaques de la direction contre les emplois à la Vente sur la gare de la Part Dieu, les cheminots de l'EEV étaient en grève reconductible à l'appel de SUD-Rail et de la CGT les 25 et 26 octobre.

Dans le cadre du projet « Vision 2015 » qui prévoit 750 suppressions d'emplois au plan national, la direction voulait supprimer 6 postes de guichetiers à Part Dieu.

Devant la mobilisation des agents, le DET s'est engagé à sauver 2 postes sur les 6 que la direction a prévu de supprimer.

SUD-Rail et la CGT seront particulièrement vigilants ces prochaines semaines et comptent bien sauver la totalité des 6 emplois menacés.

La lutte ne fait donc que commencer...



Amiante dans les sous-stations électriques à l'Équipement,

Qu'est ce que la direction attend pour éradiquer ce poison ?!

La réglementation sur l'amiante est en train d'évoluer et notamment depuis le 1^{er} juillet 2012 les agents intervenant sur des installations contenant de l'amiante doivent recevoir une formation obligatoire par un organisme agréé.

Suite à cette formation, les agents de l'EALE et du GREE à l'Infralog de Lyon, qui entretiennent les installations électriques de haute-tension, ont réalisé que depuis des années ils n'intervenaient pas en sécurité pour prévenir les risques graves liés aux interventions sur l'amiante. En effet la plupart des agents n'avaient jusqu'alors ni été formés, ni même informés sur les risques qu'ils encouraient et n'ont donc pas pris les mesures de protection adaptées.

Les représentants du personnel SUD-Rail sont immédiatement intervenus pour que des mesures strictes soient prises pour protéger les agents dans les meilleurs délais.

Alors que sur d'autres régions comme Chambéry, la majorité des équipements contenant de l'amiante ont été remplacés ces dernières années, il est incompréhensible que sur la Région de Lyon à peine 13% de ces éléments aient été retirés des sous-stations électriques.

Selon la direction de l'entreprise il n'y aurait pas (ou plus ?) de budget et elle se retranche derrière la responsabilité du propriétaire, RFF qui est évidemment aussi engagée. La direction n'a que trop tardé et la seule mesure de nature à préserver la santé des agents consiste évidemment à remplacer définitivement les pièces amiantées. Elle doit être prise de toute urgence comme cela a été fait au Matériel dans les locomotives électriques.

SUD-Rail ne laissera pas la direction exposer plus longtemps les cheminots et mettra tout en œuvre pour tirer au clair les responsabilités de l'entreprise ou de RFF dans cette affaire.

Pour vous informer en direct, un réflexe :

www.sudraillyon.org

Quand la SNCF est rattrapée par l'URSSAF, ce sont les cheminots qui trinquent...

Suite au contrôle URSSAF effectué au sein de la SNCF, la direction a annoncé aux fédérations syndicales qu'elle devait se mettre en conformité au 1^{er} Janvier 2013.

Seule la partie rémunération sera abordée et notamment les 3 sujets suivants :

- ✓ Suppression de l'exonération de l'allocation de panier des brigades des grands centres. D'après l'URSSAF c'est un complément de salaire et doit être soumis à déclaration.
- ✓ Modification des conditions de versement de la participation de l'entreprise aux frais d'utilisation d'un téléphone fixe personnel pour les besoin du service.
- ✓ Suppression de l'exonération des allocations de déplacement du régime général lorsqu'une réduction pour couchage est appliquée.

SUD-Rail regrette de ne pas avoir les rapports de l'URSSAF et rappelle que la direction s'est souvent retranchée derrière des contrôles URSSAF pour attaquer les cheminots sur leurs facilités de circulations.

SUD-Rail rejette les mesures envisagées qui péjoreront les cheminots.

Pour SUD-Rail, cet épisode démontre surtout que la politique salariale à la SNCF, basée sur la multiplication des indemnités et autres allocations, est un leurre qui ne doit pas faire oublier le niveau des salaires très limité à la SNCF.

SUD-Rail sera attentif durant les semaines qui viennent et tiendra les cheminots informés des évolutions de ce dossier.



QU'EST-CE QU'ILS PEUVENT BIEN SE DIRE DANS CES BILATÉRALES ???

Qui ? La direction et les Organisations Syndicales qui acceptent de s'y rendre.

Pourquoi ? Ben forcément pour dire des choses impossibles à dire devant tout le monde sinon à quoi bon ???

Sur quel sujet ? Sur des sujets aussi importants en termes d'impacts sur les conditions de travail des cheminots que les dossiers LAF ou encore Aspartam.

La direction régionale a provoqué ces dernières semaines des cycles de bilatérales sur des dossiers particulièrement sensibles dans l'espoir de diviser les Organisations Syndicales et de voir jusqu'où certaines étaient prêtes à descendre le niveau de leurs revendications.

SUD-Rail a refusé de participer à ces bilatérales et a réclamé des tables rondes à la place... et a proposé, en vain, aux autres OS d'en faire de même.

Il faudra donc attendre les prochaines annonces de la direction, notamment sur le dossier LAF, pour savoir ce qu'il s'est réellement tramé dans ces réunions de dessous de table.